

COMITE DE CHRONOMETRAGE

Paris
Samedi 11 janvier 2025

La réunion des référents chronométrage des ligues s'est tenue au siège de la Fédération le samedi 11 janvier 2025 sous la présidence du Président Sébastien POIRIER.

Etaient présents :

MM. Sébastien POIRIER et Hubert MARQUE (FFM)
MM. David GRANGE et Vincent RIGAUDIAS (Ligue Auvergne Rhône Alpes)
Mme Kathy COUFFI et M. Patrice MOUGIN (Ligue Bourgogne Franche Comté)
Mme Christine CAILLY et M. Philippe LAVRAT (Ligue Centre Val de Loire)
M. Philippe SEHIER (Ligue de Normandie)
Mme Magali TAMON (Ligue de Provence)
Mme Véronique DOLLAT (Ligue Grand Est)
Mme et M. Sophie et Patrick STADLER (Ligue Hauts de France)
M. Fabrice TILLIER (Ligue Ile de France)
MM. Patrick et Marty LAMOUREUX (Ligue Nouvelle Aquitaine)
Mme Emmanuelle DAJEAN (Ligue Occitanie).

Secrétaire de Séance : M. David BOURNISIEN.

M. Sébastien POIRIER souhaite la bienvenue aux participants.

Communication du Président

Le Président débute la réunion en évoquant la non-reconduction de Mme Valérie VOISIN en tant que Présidente du Comité de chronométrage lors des dernières élections fédérales. Ce choix ne constitue aucunement une sanction à l'encontre de Mme VOISIN, dont l'investissement et la compétence en matière de chronométrage et de formation sont salués.

M. POIRIER rappelle que le chronométrage fédéral est une chance pour les clubs car il permet de manière générale de leur proposer une prestation à coût réduit par rapport à ce que pourrait leur proposer des sociétés de chronométrages privées. Cela permet également à l'argent de ces prestations d'être réinvestis pour le développement du sport moto et non d'alimenter des sociétés privées.

Il tire le bilan que de manière générale, le chronométrage fédéral fonctionne bien, assure la prestation pour un nombre important et croissant d'épreuves et est toujours en mesure de fournir les résultats demandés.

Il dresse également le constat que de plus en plus de structures commerciales se créent. Face à ce phénomène, la Fédération doit tout mettre en œuvre pour maintenir ce service fédéral qui constitue un enjeu majeur de la mandature. La Fédération a en effet de nombreux atouts à faire valoir (nombre et qualité de ses chronométreurs, matériel, capacité d'investissement...).

Le Président insiste sur le fait que l'exploitation et l'affichage des résultats constituent une priorité pour la Fédération, puisque ce sont les pages les plus visitées du site fédéral. Il est ainsi nécessaire de

travailler sur l'exploitation de ces derniers et des données de chronométrage dont nous disposons de manière plus professionnelle. Le live est primordial et de nombreuses ligues le mettent désormais en place.

Enfin, M. POIRIER fait le bilan de la co-construction des équipes de chronométrage mise en place depuis deux saisons avec les ligues régionales. Le constat est que la quasi-totalité des ligues ont joué le jeu en désignant des chronométreurs sur les épreuves de Championnats de France, mais qu'il existe une grande diversité de chronométreurs dans les ligues, tant en ce qui concerne leur niveau que sur leurs attentes en terme de mission., paramètre que la FFM n'est pas en mesure de connaître lors de la désignation des chronométreurs.

M. Hubert MARQUE prend la parole pour confirmer que les ligues ont répondu positivement à 80% des demandes qui ont été formulées pour les 150 épreuves chronométrées lors de la saison 2024. L'objet de cette réunion est donc de tirer les enseignements de ces modalités de travail.

Le Président explique qu'il est prévu en 2025 de tester la mise à disposition des transpondeurs à l'année sur le Championnat de France Minivert. Par ailleurs, des personnes, telles que Valérie VOISIN ou Arnaud ROUSSEAU, seront chargés d'une mission de formation des chronométreurs sur les épreuves tout au long de l'année, dont pourront bénéficier les ligues régionales.

Il donne la parole aux représentants des ligues en proposant un tour de table pour mettre en lumière les spécificités de chaque ligue.

Ligue Centre Val de Loire – M. Philippe LAVRAT

M. Philippe LAVRAT explique que la Ligue Centre-Val de Loire, dans laquelle se déroulent principalement des épreuves de motocross, n'était plus dotée de chronométreurs en 2020. Aujourd'hui, après un travail visant à reconstituer des équipes, elle en compte désormais 6. Le matériel et la formation sont assurés par Eternitytime. La présence de ces chronométreurs sur les épreuves de championnats de France n'est pas perçue comme positive car la seule mission confiée est la distribution des transpondeurs. Il souhaiterait que les épreuves soient chronométrées avec deux chronométreurs de la ligue accompagnés d'un chronométreur fédéral.

Les conditions financières du chronométrage au sein de cette ligue sont les suivantes :

- Les chronométreurs ne disposent pas de vacations et de frais de déplacement ;
- Les clubs sont facturés de 5€ par pilote pour les épreuves de ligue et de 10€ par pilote pour les courses annexe, avec un forfait de base de 350€.

Le Président rappelle l'historique des vacations des chronométreurs et confirme qu'il est nécessaire de connaître le niveau des chronométreurs de ligue en amont des épreuves. Des formations seront organisées en parallèle des chronométrages lors d'une dizaine d'épreuves dans l'année. Les ligues sont invitées à envoyer des chronométreurs pour bénéficier de ces formations.

Ligue de Normandie – Philippe SEHIER

M. Philippe SEHIER indique que la Ligue de Normandie a formé de nouveaux chronométreurs en 2024 pour combler le manque inhérent à un calendrier très chargé, et regrette que de nombreux chronométreurs normands se soient consacrés aux épreuves de championnats de France d'enduro. En 2024, la ligue a consciemment proposé une chronométreuse débutante pour intégrer les équipes fédérales afin d'officialier à la distribution des transpondeurs. Dès 2025 les chronométreurs seront chevronnés et pourront donc travailler en poste de chronométrage.

Les conditions financières du chronométrage de ligue sont les suivantes :

- Les chronométreurs disposent de 50€ par jour et de 0,40€ par km.
- Les clubs sont facturés de 13€ par pilote, 17€ pour les enduros, avec un forfait de base de 200€.

Ligue Hauts de France – Sophie et Patrick STADLER

M. Patrick STADLER exprime la frustration des chronométreurs de la Ligue des Hauts de France qui ont été désignés sur les épreuves de Championnats de France en 2024 car seul le poste de distribution des transpondeurs leur a été réservé. Il considère que les chronométreurs désignés sont capables de chronométrer. La ligue compte désormais 6 chronométreurs et 4 personnes pour la distribution des transpondeurs.

Il indique que 6 épreuves UFOLEP ont eu lieu en 2024 dans la Ligue des Hauts de France, tous chronométrés à la main avec une parution des résultats la semaine qui suivait.

La FFM sera sollicitée en 2025 pour le chronométrage des épreuves d'enduro. Chez Chronoconsult, le coût s'élève à 8-9000€ par épreuve.

Conditions financières du chronométrage :

- Les chronométreurs disposent de 80€ par jour pour les responsables, 70€ pour les autres, ainsi que le remboursement des frais d'autoroute. 2 véhicules sont mis à leur disposition.
- Le coût d'un chronométrage pour un club est de 4€ par pilote, auxquels s'ajoutent un forfait de 350€ pour les « courses amateurs ». Ce forfait est gratuit pour les épreuves de championnat de ligue.

Ligue Bourgogne-Franche-Comté – Kathy COUFFI et Patrice MOUGIN

Mme Cathy COUFFI explique que la Ligue Bourgogne Franche Comté dispose de 6 chronométreurs et 2 personnes pour la distribution des transpondeurs. Les chronométreurs sont tous en mesure de chronométrer au même titre que les chronométreurs fédéraux. Des caméras ont été mises en place sur les épreuves pour garantir les résultats.

Deux épreuves ont été chronométrées par la société Chronotech en 2024. Une des prestations n'a pas été satisfaisante.

Sur les épreuves de ligue, les chronométreurs disposent d'un défraiement de 0.40€ par km. Les clubs sont facturés de 15€ par pilote et d'un forfait de 500€. Les pilotes louent également leur transpondeur à l'année pour la somme de 50€ par an.

Ligue Ile de France – Fabrice TILLIER

M. Fabrice TILLIER indique qu'il n'y a pas de chronométreurs dans la Ligue car, compte tenu du nombre d'épreuves dans la saison, cela ne serait pas rentable. Par le passé, l'AFC était sollicitée pour le chronométrage mais une réflexion est en cours compte tenu de la cessation d'activité de cette structure. En 2024, le coût d'un chronométrage par la FFM était le double de l'AFC. La ligue prenait en charge le coût de ce chronométrage et en refacturait au club la somme de 10€ par pilote.

Le Président répond qu'il est surpris par le fait que le chronométrage serait facturé le double. Il rappelle qu'il convient de comparer l'intégralité de la prestation (prise en charge des chambres, des locations transpondeurs ...).

Ligue de Provence – Magali TAMON

Mme Magali TAMON explique l'impossibilité de la Ligue de Provence de procéder au chronométrage de plusieurs épreuves le même week-end compte tenu des effectifs actuels. 18 épreuves sont au calendrier. La location de transpondeurs à l'année n'est pas envisagée à ce jour.

Les chronométreurs disposent dans la ligue de 60€ de vacances par jour, 60€ supplémentaires pour le responsable, ainsi que 0.46€ par km.

Ligue Grand Est – Véronique DOLLAT

Mme Véronique DOLLAT exprime les difficultés de la Ligue Grand Est pour chronométrer les 43 épreuves au calendrier, compte tenu de l'effectif de 6 chronométreurs dans la ligue. Ils ne sont pas en mesure de chronométrer les enduros, ni les épreuves de Champagne Ardennes, raison pour laquelle la société Eternitytime était sollicitée. En 2025, la Ligue va proposer aux clubs de choisir les chronométreurs parmi différents prestataires. Elle précise qu'en raison de la part variable, la FFM a souvent été plus chère que les autres structures.

Par ailleurs, compte tenu de l'accueil des chronométreurs fédéraux lors des épreuves, en particulier une de championnat de France Supermotard, en 2024, la Ligue a décidé de ne plus envoyer de chronométreur sur ces épreuves. Les autres épreuves se déroulent dans de bonnes conditions. Une prise de contact en amont des épreuves pourrait cependant améliorer l'organisation.

Les chronométreurs disposent des mêmes conditions que la FFM, ainsi que d'un forfait de 150€ pour le camion. Les clubs champenois qui doivent prendre en charge le coût supplémentaire disposent d'une aide de 1200€. Les pilotes louent leur transpondeur pour 92€ par an, quand les clubs sont facturés à hauteur de 20€ par pilote.

Ligue Occitanie – Emmanuelle DAJEAN

Mme Emmanuelle DAJEAN regrette l'arrêt du chronométrage de Patricia CARDOIT au sein de la ligue pour la création d'une société de chronométrage. L'année 2025 s'annonce difficile car, à ce jour, 16 épreuves ne sont pas pourvues en chronométreurs.

Elle regrette également que les règlements mis en place dans la ligue soient trop hétérogènes et le nombre de championnats trop important, ce qui complexifie beaucoup le chronométrage.

Les épreuves de championnats de France se sont déroulées dans de bonnes conditions pour les chronométreurs de la ligue.

Conditions financières du chronométrage :

- Les chronométreurs disposent de 50€ de vacation et de 0.45€ par km.
- Les clubs sont facturés de 10€ par pilote pour les courses annexes.

Ligue Auvergne Rhône Alpes – Vincent RIGAUDIAS et David GRANGE

M. David GRANGE met en avant la difficulté de chronométrer 4 à 5 épreuves le même week-end. Il précise cependant que la Ligue Auvergne Rhône Alpes est correctement fournie en chronométreurs grâce à un travail de recrutement et de fidélisation opérée ces dernières années. Ces chronométreurs sont organisés en 4 équipes, alors que la ligue n'avait aucun chronométreur il y a quelques années

Les épreuves de championnats de France se sont déroulées dans de bonnes conditions pour les chronométreurs de la ligue. Il pourrait être intéressant que cette intégration se produise aussi lors des épreuves d'enduro.

Au sein de la ligue, les chronométreurs disposent de 150€ de vacances pour le responsable et de 75€ pour les autres.

Les transpondeurs sont loués pour 50€ par an aux pilotes, pour un total de 1000 transpondeurs à ce jour.

Ligue Nouvelle Aquitaine – Patrick et Marty LAMOUREUX

M. Patrick LAMOUREUX explique qu'un prestataire, Marc CHAPELLE, s'occupe des épreuves de vitesse mais que la Ligue chronomètre toutes les autres épreuves avec 3 équipes sur le terrain pour assurer les 95 épreuves annuelles. 10 chronométreurs officient en enduro avec du matériel Race Result et 10 autres en motocross avec du matériel Chronelec. Les TV et panneaux ont été supprimés des épreuves d'enduro car ils ne sont plus d'aucune utilité compte tenu de la qualité des lives.

Les épreuves de championnats de France se sont déroulées dans de bonnes conditions pour les chronométreurs de la ligue, à part pour une épreuve.

Les chronométreurs ne disposent pas de vacances mais de défraiements au km en fonction du prix du carburant au jour de l'épreuve.

Les transpondeurs sont loués pour 50€ par an aux pilotes, avec de réelles difficultés pour leur récupération

M. David Bournisien propose de partager aux ligues les fiches techniques mises à disposition des chronométreurs fédéraux. Si de nouveaux besoins se font sentir, tous les chronométreurs sont invités à en faire la demande.

Sébastien POIRIER reprend la parole pour synthétiser certains points et conclure la réunion :

- Certaines ligues ont été innovantes avec de répercussion financières pour les finances de la Ligue
- La présence des chronométreurs de ligues sur les épreuves des championnats de France doit être reconduite et mieux appréhendée en amont des épreuves. Il a bien noté les difficultés rencontrées en 2024. Il note toutefois que cela s'est globalement bien passé et indique qu'il convient de laisser du temps au temps, a fortiori, pour des changements de cette nature.
- Lors des désignations des ligues, elles doivent désormais nous notifier le niveau des chronométreurs
- 2 ligues sont en souffrance.
- Des besoins en formation ont été identifiés. La FFM va y porter son attention et proposer des formations.

Après avoir épuisé les questions de l'ordre du jour, la séance est levée. Le Président remercie les personnes présentes pour leur investissement.